



HAL
open science

Enjeux et défis posés par les technologies numériques dans les bibliothèques universitaires au Sénégal. Etudes des besoins en formation continue du personnel de la BUCAD

François Malick Diouf

► To cite this version:

François Malick Diouf. Enjeux et défis posés par les technologies numériques dans les bibliothèques universitaires au Sénégal. Etudes des besoins en formation continue du personnel de la BUCAD. Mélanges offerts au professeur Saliou Mbaye : itinéraire d'un militant de la mémoire africaine, 2020. sic_03138921

HAL Id: sic_03138921

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_03138921

Submitted on 11 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mélanges offerts au Professeur Saliou MBAYE



**Une figure marquante de l'archivistique africaine,
francophone et mondiale**

**Ouvrage collectif en l'honneur du
Professeur Saliou MBAYE**

**Une figure marquante de l'archivistique
africaine, francophone et mondiale**



EBAD - UCAD

© Les Éditions de l'EBAD - Janvier 2020

**École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD)
B.P. 3252 Dakar / Tél. (221) 33 825 76 60**

ISBN 979-10-96109-02-9

SOMMAIRE

PRÉFACE	7
LE COMITE D'ETUDES HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE (1915-1936), ANCETRE DE L'IFAN	
Bruno DELMAS	11
DE L'HOSPICE CIVIL DE SAINT-LOUIS (SENEGAL), A MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHONE) ET A CADILLAC (GIRONDE) OU LES TRAJECTOIRES DESHUMANISEES DES ALIENES MENTAUX DE LA COLONIE (XIX ^E -XX ^E SIECLE)	
Daha Chérif BA	25
GUERRE, HISTOIRE ET MEMOIRE	
Danielle DOMERGUE-CLOAREC.....	49
LES ENJEUX ET PRATIQUES DE L'EDITION NUMERIQUE EN AFRIQUE : LE CAS DU SENEGAL	
Moustapha MBENGUE et Moussa SAMBA.....	71
L'OREILLE ET LA PLUME : REFLEXIONS AUTOUR DE LA FABRIQUE DES ARCHIVES, DE L'ÉCRIT ET DE L'ÉTAT EN AFRIQUE DU XVI ^E AU XX ^E SIECLE	
Jean-Pierre BAT.....	85
L'ENVERS DE LA CARTE POSTALE : ÉLÉMENTS D'ANALYSE D'UNE SOURCE DE LA CHRONIQUE VISUELLE DE L'HISTOIRE COLONIALE CONSERVÉE AUX ARCHIVES DU SÉNÉGAL	
Adama Aly PAM	97
LES NOUVELLES MEDIATIONS NUMERIQUES DANS LES SERVICES D'ARCHIVES : LE CAS DES « ARCHIVES PARTICIPATIVES »	
M. Narcisse EKONGOLO MAKAKE.....	111
ARCHIVES, GOUVERNANCE ET DEMOCRATIE DANS LES PAYS DU SUD- OUEST DE L'OCEAN INDIEN : LE CAS DES COMORES	
Charly JOLLIVET	127
FRANCIS BEBEY ET LE ROMAN HISTORIQUE : UNE LECTURE DE LA POUPEE ASHANTI (1973) ET DU ROI ALBERT D'EFFIDI (1976)	
Chantal BONONO	139

**ENJEUX ET DEFIS POSÉS PAR LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES AU SÉNÉGAL. ÉTUDE DES
BESOINS EN FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DE LA BUCAD**

François Malick DIOUF 157

**LA NUMERISATION DES ARCHIVES EN COTE D'IVOIRE, UNE NECESSITE
URGENTE**

Elisabeth YAO 179

**LA GESTION FAMILIALE DU POUVOIR EN AFRIQUE. CAS DE LA ROYAUTÉ
ESSOUMA (CÔTE D'IVOIRE), XVII^e-XVIII^e SIÈCLES**

Adjé Séverin ANGOUA 191

**BÂTIR LA NATION PAR LES HOMMES. LE RÔLE DE L'INSTITUTION
UNIVERSITAIRE SÉNÉGALAISE, ANNÉES 1950- 1980**

Mamadou Yéro BALDÉ 205

**HISTOIRE DES ARCHIVES DE LA DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES
ET ADMINISTRATIVES DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'AFRIQUE
OCCIDENTALE FRANÇAISE (1908-1957)**

Ngor GNING..... 219

**L'UTILISATION DES ARCHIVES DANS LE PROCESSUS DE LA JUSTICE
TRANSITIONNELLE**

Abdoulaye DIALLO 233

**QUAND LES ARCHIVES D'HIER DEVIENNENT LA MÉMOIRE VIVANTE
D'AUJOURD'HUI : UNE EXPÉRIENCE CONGOLAISE**

Odile WELFELE..... 245

ENJEUX ET DEFIS POSÉS PAR LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES AU SÉNÉGAL. ÉTUDE DES BESOINS EN FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DE LA BUCAD

François Malick DIOUF³⁰⁸

Résumé

A l'instar des bibliothèques universitaires européennes et américaines où d'importantes études contribuent à leur développement, en Afrique subsaharienne, les bibliothèques d'études et de recherche qui portent encore des stigmates de la fracture numérique, souffrent de l'insuffisance de contributions scientifiques en vue de les pousser à jouer pleinement leur rôle dans un contexte de surabondance informationnelle marqué par Internet et les réseaux numériques. La présente étude intitulée « enjeux et défis des technologies numériques dans les BU du Sénégal. Etude des besoins de formation continue des personnels de la BUCAD : état des lieux et perspectives d'évolution », tente de faire le point sur le renforcement des capacités et la formation continue des bibliothécaires de la BUCAD, et de montrer les enjeux de leur rôle dans la révolution numérique qui s'est opérée depuis l'année 2000 à la bibliothèque centrale de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar/Sénégal.

Mots clés : bibliothèque, bibliothèque universitaire, bibliothécaire, besoin formationnel, métier de bibliothécaire, Dakar, Université Cheikh Anta Diop

Abstract

Like academic libraries in Europe and the United States, where important studies contribute to their development, in sub-Saharan Africa, the libraries of studies and research that still bear the stigma of the digital divide, suffer from the insufficiency of scientific contributions. to push them to play their role fully in a context of information overabundance marked by the Internet and digital networks. This study entitled "Challenges and Challenges of Digital Technologies in UB in Senegal. Study of the Continuing Education Needs of BUCAD Staff: State of Play and Prospects for Evolution ", attempts to take stock of the capacity building and ongoing training of librarians of the BUCAD, and to show the stakes of their role in the digital revolution that has

³⁰⁸ *Maitre de conférences assimilé*, Enseignant chercheur à l'EBAD – Laboratoire LARSIC, Université Cheikh Anta Diop (SENEGAL). Email : francoismalick.diouf@ucad.edu.sn

been taking place since 2000 at the central library of Cheikh Anta Diop University in Dakar / Senegal.

Key words : library, university library, librarian, training need, librarian job, Dakar, Cheikh Anta Diop University

Introduction

Dans les bibliothèques universitaires, l'introduction massive des TIC a permis d'une part, de développer rapidement des ressources numériques et des activités de numérisation, et d'autre part, de transformer les modes et modalités d'accès à l'information scientifique avec l'*open accès*³⁰⁹. Ces bouleversements ont touché toutes les fonctions bibliothéconomiques, de la constitution de l'offre documentaire jusqu'à la diffusion, en passant par la sélection, l'acquisition, le traitement, les services d'information web, les réseaux numériques documentaires, etc., ce qui ne manque pas de soulever des problématiques à l'intérieur des bibliothèques, elles-mêmes sommées à se conformer aux profondes transformations en cours.

Les questions portant sur les bibliothèques numériques, les transformations du métier sous l'impulsion des TIC sont aujourd'hui devenues triviales, cependant la configuration problématique des bibliothèques universitaires africaines de manière générale, et particulièrement celles qui existent au Sénégal demeure jusqu'ici peu étudiée et analysée.

En Afrique, beaucoup de bibliothèques universitaires portent encore les stigmates de la fracture numérique³¹⁰, ce que pense d'ailleurs le Président de l'Observatoire du Long Terme, qui soutient ainsi que

*« la fracture numérique n'a pas disparu, elle s'est déplacée. Avec d'un côté des utilisateurs passifs, et de l'autre, des utilisateurs actifs (...) Elle persiste à l'échelle mondiale : seul un habitant sur six a accès à internet dans les pays les moins développés (Ethiopie, Mali...) malgré la progression de l'Internet mobile. »*³¹¹

A Dakar, le projet d'extension et de rénovation de la bibliothèque centrale de l'université Cheikh Anta Diop (BUCAD) conçu en l'an 2000, a permis d'ériger au cœur de l'université une bibliothèque très moderne, pour symboliser d'une part une ouverture à ce nouveau monde marqué par une forte pénétration des TIC, et d'autre part pour relever les défis et enjeux posés dans un contexte

³⁰⁹ Antoine Barthelemy et al., « Open access en bibliothèque universitaire : de nouveaux enjeux de médiations », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 8 (1 janvier 2016), <https://doi.org/10.4000/rfsic.1854>.

³¹⁰ Eric-Normand Thibeault, « Société des savoirs et fracture numérique en Afrique », <http://www.adjectif.net/spip>, 13 mars 2011, <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article88>.

³¹¹ Vincent Champain, « Lutter contre le retour de la fracture numérique », [lesechos.fr](http://www.lesechos.fr), 23 juin 2018, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301863960359-lutter-contre-le-retour-de-la-fracture-numerique-2186606.php#Xtor=AD-6000>.

d'exclusion informationnelle dans la société de l'information en construction.³¹² Rappelons, à cet effet, que la réouverture de la BUCAD a coïncidé avec un vaste mouvement visant à libéraliser l'accès aux données scientifiques et institutionnelles « l'open data »³¹³, et plus tard, la déclaration de Berlin sur le libre accès.³¹⁴

Ce nouveau contexte d'accès élargi, gratuit et massif à l'IST aurait permis sans doute aux bibliothécaires de comprendre dès l'ouverture de la nouvelle bibliothèque rénovée et équipée, que pour mieux jouer leur participation auprès des usagers désormais de plus en plus avertis, « *(ils) doivent [dorénavant] compter avec les ressources électroniques et avec l'Internet* ».³¹⁵

Force est alors de constater que la mise en place du nouveau dispositif d'accès à l'information dans la BUCAD, le développement des activités de numérisation, l'arrivée de l'Internet et des réseaux numériques d'aujourd'hui, l'usage des plateformes d'archives ouvertes offrant un libre et large accès, la rupture progressive de la captivité et de la dépendance des usagers à la BUCAD, soulèvent une nouvelle problématique liée aux compétences nécessaires de la part des bibliothécaires, et à l'actualisation de leurs savoirs professionnels pour faire face à la mutation irréversible de leurs bibliothèques ainsi que des rapports des usagers à la bibliothèque.

- Quels sont les cursus de formation initiale ou continue suivis actuellement par les bibliothécaires pour acquérir de nouvelles compétences face à l'instabilité et à l'ubiquité du document numérique et aux possibilités offertes par les TIC qui bousculent dorénavant les rapports traditionnels des publics à la BU ?
- Comment se positionnent les bibliothécaires face à l'évolution rapide des nouvelles pratiques de lecture des usagers afin de revaloriser la nouvelle place de la bibliothèque dans l'espace universitaire, devant les *menaces sur les métiers de bibliothécaire*³¹⁶ ?
- Sachant que les usagers ont désormais la possibilité d'accéder librement et directement à l'information dont ils souhaitent disposer dans le

³¹² François Malick Diouf, « Les ressources numériques dans l'enseignement supérieur sénégalais : état des lieux et étude prospective » (Université de Bourgogne, 2014).

³¹³ Leslie Chan et al., « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert - Libre accès à l'information scientifique et technique », Libre accès à l'information scientifique et technique : actualités, problématiques et perspectives, 14 février 2002, <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-1>.

³¹⁴ Jürgen Mittelstraß et al., « Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales », Libre accès à l'information scientifique et technique : actualités, problématiques et perspectives, 22 octobre 2003, <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-1>.

³¹⁵ Bertrand Calenge, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Bibliothèques (Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2008).

³¹⁶ Frédéric Saby, « Chapitre VIII. Quel est l'avenir des bibliothécaires ? », in *L'avenir des bibliothèques : L'exemple des bibliothèques universitaires*, éd. par Florence Roche, Papiers (Villeurbanne: Presses de l'enssib, 2017), 163-88, <http://books.openedition.org/pressenssib/1820>.

contexte actuel d'*infobésité* sans l'intervention du bibliothécaire, -ce qu'appelle d'ailleurs Bertrand Calenge la « *désintermédiation de la diffusion d'information* »³¹⁷, -les formations acquises par les bibliothécaires sont-elles en adéquation avec les besoins de la BU et les attentes des publics pour un accès optimal à l'information numérique à l'heure des sciences ouvertes ?

L'objectif général de la présente étude est d'arriver à appréhender le positionnement des bibliothécaires de la BUCAD dans « *la société des connaissances en réseau* »³¹⁸ où se poursuit un processus d'autonomisation du lectorat avec l'Internet, en vue de garantir des principes fondateurs d'une bibliothèque universitaire et de ses missions au sein de l'université, dans ce tourbillon qu'est la révolution numérique. De la problématique de cet objectif général, découleront d'autres objectifs spécifiques qui nous aideront à identifier les besoins en formation continue des bibliothécaires, en passant en revue les différentes formes de médiation existantes, en vue de dégager de nouvelles perspectives et de nouvelles manières de médiation nécessaires à la vie de la BUCAD.

Cependant, force nous est de reconnaître que les crises chroniques, multiformes et multisectorielles qui agitent les universités africaines³¹⁹, ne peuvent manquer d'avoir des répercussions sur la qualité des infrastructures mais également sur les outils, les compétences des personnels, et les services et offres proposés. Ce qui nous amène à avancer les hypothèses suivantes :

- les formations continues suivies par les bibliothécaires sont en déphasage par rapport aux besoins réels en compétences de la BUCAD.
- à l'heure des sciences ouvertes, les formes de médiations et les activités de médiation développées dans la BUCAD et les services numériques proposés ne permettent point de capter suffisamment les usagers.
- l'usage des réseaux sociaux numériques (RSN) permet aux bibliothécaires d'atteindre tous les publics cibles de la BUCAD.

Pour mener à bien notre étude, nous avons établi un questionnaire que nous avons soumis aux personnels de la BUCAD pour recueillir leurs réponses et avis par rapport à nos hypothèses de recherche.

³¹⁷ Bertrand Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Bibliothèques (Paris: Editions du Cercle de la librairie, 2015).

³¹⁸ Henri Isaac, « L'université numérique : rapport à Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche » (Paris: MESR, 2007), http://media.education.gouv.fr/file/2008/08/3/universitenumérique_22083.pdf.

³¹⁹ Bethuel Makosso, Léonard N Safoulanitou, et Luc N Ndeffo, *Enseignement supérieur en Afrique francophone : crises, réformes et transformations Étude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso* (Dakar: CODESRIA & NENA, 2018).

Revue de la littérature

Depuis leur apparition à nos jours, les missions des bibliothèques n'ont pas vraiment changé. Elles consistent, faut-il le rappeler, à acquérir, traiter et diffuser de l'information. Toutefois, du codex au numérique, en passant par l'imprimé, les collections des bibliothèques universitaires sont dans une profonde mutation au gré des nouvelles technologies, notamment les technologies numériques de l'information, avec la dématérialisation des supports physiques et l'acquisition de ressources numériques.

En Afrique, peu d'études ont été jusqu'ici consacrées à l'évolution des bibliothèques et des métiers de bibliothécaire dans ce nouveau contexte. Toutefois, en Tunisie, Ben Romdhane et Ouerfelli ont montré dans l'*étude des besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique* que la quasi-totalité des bibliothécaires des universités tunisiennes utilise l'ordinateur au bureau, et que l'Internet est désormais accessible à tous les bibliothécaires, soit au travail, ou à domicile. L'étude montre également que leurs besoins en formation sont très variés mais cependant portent pour l'essentiel sur « *Internet et bibliothèques ; Recherche automatisée de l'information ; Informatique documentaire* ». ³²⁰

Jean Pierre Diouf a montré de son côté dans sa réflexion intitulée « *les bibliothèques du futur pour qui ? une projection de bibliothèques de recherche en Afrique* », le repositionnement des bibliothèques universitaires dans le nouveau contexte porté par des projets de développement, en vue d'arriver aux standards internationaux. ³²¹

En France, le rapport du sénateur Jean-Philippe Lachenaud intitulé « *bibliothèques universitaires, le temps des mutations* » qui, malgré son ancienneté, conserve une certaine actualité au sein des bibliothèques universitaires, indiquait que « *les universités dotées d'une autonomie accrue (...) devront donc donner priorité au renforcement de leur politique documentaire pour constituer de véritables pôles d'excellence universitaire* ». ³²²

Cependant, les bibliothèques universitaires africaines, notamment celles existant au Sénégal dont le retard aux standards internationaux n'est plus à démontrer, devraient se sentir interpellées par ce vieux rapport qui conserve toute sa pertinence et son actualité.

Parlant des rapports étroits de complémentarité entre les TIC en tant qu'outils de modernisation et de transformation des bibliothèques, et les BU en tant que lieux d'accès à l'information scientifique et de familiarisation à l'utilisation des

³²⁰ Mohamed Ben Romdhane et Tarek Ouerfelli, « Les besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique: le cas des bibliothèques universitaires », 2005, 8.

³²¹ Jean Pierre Diouf, « Les bibliothèques du futur pour qui ? Une projection de bibliothèque de recherche en Afrique », 5 juin 2013, 16, <http://library.ifla.org/213/1/162-diouf-fr.pdf>.

³²² Jean-Philippe Lachenaud, « Bibliothèques universitaires: le temps des mutations » (Paris: Sénat, 1998), https://www.senat.fr/rap/r98-059/r98-059_mono.html#toc0.

nouvelles technologies, Olivier Le Deuff introduisant son ouvrage intitulé « *la documentation dans le numérique* » soutient que :

*Outre les enjeux et problèmes posés par le numérique, il s'agit surtout de comprendre les bases de la documentation et ses principaux atouts dans des environnements sociotechniques mouvants, et, face à cette instabilité, de déterminer les compétences, savoirs et savoir-faire encore utiles pour les documentalistes et des bibliothécaires. Certaines compétences sont anciennes, d'autres méritent d'être réactualisées, notamment par un investissement sérieux et poussé dans le numérique. Mais il ne s'agit en aucun cas d'opérer une rupture totale ou de faire table rase du passé.*³²³

Abordant la question de « *la formation des bibliothécaires : forcément continue* » Anne Marie Bertrand pense qu'elle a pour objectif de « *prendre en compte des évolutions majeures : évolution dans le contexte professionnel, évolution dans la transmission (contenus et méthodes), évolution dans les besoins de formation. (Toutefois) un des défis de la formation aujourd'hui, est donc d'articuler au mieux permanence et évolution contextuelles (...)* »³²⁴

Cadre théorique

La révolution numérique en bibliothèque

Le sommet mondial sur la société de l'information a défini la *révolution numérique* en ces termes :

*« la croissance rapide des technologies de l'information et de la communication et l'innovation dans les systèmes numériques sont à l'origine d'une révolution qui bouleverse radicalement nos modes de pensée, de comportement, de communication, de travail et de rémunération. Cette "révolution numérique" ouvre de nouvelles perspectives à la création du savoir, à l'éducation et la diffusion de l'information (...) ».*³²⁵

Pour André Vitalis « *nous ne connaissons ni les prolongements, ni toutes les conséquences de la "révolution numérique" qui nous transforme beaucoup plus que nous ne pouvons la transformer* ». ³²⁶

Dans les bibliothèques universitaires, les enjeux et impacts du numérique amènent Fressard à affirmer que « *le numérique désigne plus qu'une technique.*

³²³ Olivier Le Deuff, « Introduction », in *La documentation dans le numérique*, Papiers (Villeurbanne: Presses de l'enssib, 2018), 7-10, <http://books.openedition.org/pressesenssib/2454>.

³²⁴ Anne-Marie Bertrand, « La formation des bibliothécaires Forcément continue », n° 5 (2007): 4.

³²⁵ SMSI, « Glossaire - ce qu'il faut savoir à propos du SMSI », Sommet mondial sur la société de l'information, 2005, <http://sommet.communautique.qc.ca/glossaire.php>.

³²⁶ André Vitalis, « La «révolution numérique»: une révolution technicienne entre liberté et contrôle », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n° 13 (9 avril 2015): 44-54, <https://doi.org/10.4000/communiquer.1494>.

Il est désormais sous-entendu par un ensemble d'usages et de pratique qui constituent un phénomène culturel. »³²⁷

Sur le Web, la gestion de contenus des BU constitue selon Mesguich :

*une formidable opportunité de concilier qualité et compétences majeures : d'une part, le savoir-faire de gestion documentaire, notamment en matière d'indexation, d'organisation et de classement, et d'autre part la maîtrise des contenus documentaires. Les maillons traditionnels de la chaîne documentaire de l'information : auteurs, éditeurs, bibliothécaires, lecteurs, se voient ainsi renouvelés, et "le bibliothécaire 2.0" se positionne lui-même, au-delà de la gestion classique, en producteur et diffuseur de contenus.*³²⁸

Aujourd'hui, nous notons que parmi les nombreuses opportunités offertes par les TIC et le numérique, nous pouvons en plus de la « bibliothèque 2.0 », citer l'« *open data* » que nous considérons comme un complément -et un concurrent à la fois- de la bibliothèque universitaire physique, car il assure favorablement protection et pérennité des publications scientifiques et surtout de leur large diffusion en ligne. Cependant, les apports des TIC et du numérique dans la bibliothèque universitaire de Dakar continuent indubitablement d'interroger sur le rôle et l'avenir de la bibliothèque, même si une lancinante question continue de chercher à trouver des réponses dans un avenir-même, où déjà l'on annonce tantôt la mort du métier, tantôt des lendemains prometteurs.

La profession de bibliothécaire

Anne Kupiec pose d'abord la question de savoir « *qu'est-ce être un(e) bibliothécaire* », avant de revisiter la détermination historique des bibliothécaires à la fin du XXe siècle contre le legs révolutionnaire qui a fini de mettre en place une bibliothèque républicaine et laïque, et de relater ensuite la vision moderniste de Morel sur le principe de la communication, la conception d'une formation diplômante et d'un statut qui ont été des mouvements et des stratégies de rupture à propos du métier de bibliothécaire d'avec la tradition alors en cours. En montrant les différentes tentatives de définir *le(s) métier(s) des bibliothécaires* et en prenant appui sur les activités elles-mêmes, l'auteur explique qu'il n'est pas aisé de les définir, car « *à l'aide d'un seul verbe, on ne peut définir le métier des bibliothécaires en raison de leur grande variété et du recours à des compétences très différenciées* ». ³²⁹

³²⁷ Olivier Fressard, « L'esprit du numérique : bibliothèques numériques et démocratie », in *Les bibliothèques numériques*, éd. par Fabrice Papy, Management et gestion des STICS (Paris: Lavoisier, 2005), 220.

³²⁸ Véronique Mesguich, « Introduction: "entrez dans le flux" », in *Le web 2.0 en bibliothèques. Quels services? Quels usages?*, éd. par Muriel Amar et Véronique Mesguich, Collection Bibliothèques (Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2009), 202.

³²⁹ Anne Kupiec, « Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 1 (1 janvier 2003): 5-9, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0005-001>.

« *Quelles compétences pour les bibliothèques de recherche ?* » est la question que pose Cécile Swiatek, à propos de « *la formation à la maîtrise de l'information de publication académique, de diffusion de contenus, d'ouverture de service physique et virtuel novateurs* ». ³³⁰ Sur ce point, Bertrand Calenge note l'existence d'une panoplie de formations initiales et continues offertes aux futures bibliothécaires, organisée par des associations professionnelles et des universités avec des organismes spécialisés, dont la diversité a engendré une hétérogénéité de la formation des bibliothécaires. Toutefois, une formation professionnelle (de bibliothécaire) peut être conçue si, préalablement, un profil au moins théorique du métier est d'abord défini avec des objectifs précis à atteindre. ³³¹ Cependant, le bouleversement induit par les TI au plan technique du métier, nécessite des recherches pour aborder des questions relatives au champ d'évolution de la profession et de ses pratiques. Pour ce qui est cependant de la formation professionnelle des bibliothécaires, il faut définir le bibliothécaire comme une profession en dehors des déclinaisons statutaires c'est-à-dire magasinier, aide-bibliothécaire, conservateur, etc.

Les relations au public : l'évolution de la médiation

De nos jours, la connaissance des publics et l'évolution de la médiation sont au cœur du métier de bibliothécaire. Elles constituent une évolution majeure pour l'identité du métier. Avec la forte pénétration des TIC pour l'accès aux savoirs, connaissances scientifiques et techniques, l'intervention des bibliothécaires se révèle nécessaire et primordiale, et à cela doit s'ajouter une formation spécifique pour créer une convivialité ou une adaptabilité de la technicité des outils dans la bibliothèque. Pour Lionel Dujol, la « *médiation est la façon dont on organise la rencontre entre des besoins d'information au sens large (professionnels, documentaires, de loisirs de divertissement etc.) et l'offre disponible (...) dans les murs des bibliothèques mais aussi sur le web* ». Il indique qu'avec le numérique, il faut d'abord identifier les usages qui accompagnent les besoins implicites d'information d'où le triptyque *besoin perçu – usage – outil*. Le positionnement stratégique des bibliothèques à l'ère du numérique passe par un dispositif de médiation qui intègre le quotidien informationnel de l'utilisateur. ³³²

Qu'elle soit en présentiel ou en virtuel, la médiation (*sociale, culturelle, documentaire, pédagogique, etc.*) entraîne l'acquisition de compétences et de

³³⁰ Cécile Swiatek, « Quelles compétences pour les bibliothèques de recherche ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 13 (2017): 22-35, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0022-003.pdf>.

³³¹ Bertrand Calenge, « Quelle formation pour quel métier ? », in *Bibliothécaire, quel métier ?*, Collection Bibliothèques (Paris: Éd. du Cercle de la Librairie, 2004), 221-41.

³³² Lionel Dujol, « Il n'y a pas de médiation numérique sans la valeur ajoutée du bibliothécaire », *Archimag : guide pratique*, n° 315 (juin 2018), <http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/GP%20Archimag%2062%20Extrait.pdf>.

savoirs supplémentaires : technicité, expertises, pédagogie, communication. A l'ère du numérique, les bibliothèques vont évoluer vers des structures dédiées aux services en ligne, avec l'utilisation présente de nouveaux besoins ; ce qui pose la prégnante question de la place réelle du bibliothécaire qui doit « *assurer donc un rôle de médiation entre information spécialisée, parfois difficile à appréhender et à maîtriser, et l'utilisateur potentiel de cet information* ». ³³³

Contexte de l'étude

Il importe aujourd'hui, *18 ans après la réouverture de la BUCAD réhabilitée en 2000*, de faire l'état des lieux pour évaluer les compétences technologiques des bibliothécaires à l'heure des *biothèques 2.0* et analyser leurs besoins en formation en vue de mieux positionner la BUCAD par son rôle et son statut au sein de l'UCAD, et d'améliorer ses relations avec les usagers. Faut-il le rappeler, l'introduction des TI et l'arrivée massive du document numérique dans la BUCAD ont coïncidé avec l'avènement des archives ouvertes qui sont « *des bases de données de documents originellement produits sous forme numérique. Elles peuvent se définir comme des réservoirs d'articles pleins texte en accès libre, sans barrière économique et juridique, intégrant des protocoles d'interopérabilité* ». ³³⁴ Les archives ouvertes ont constitué une autre source d'accès à l'IST des usagers potentiels de la BUCAD.

Méthodologie

Pour vérifier les hypothèses que nous avons avancées, nous avons élaboré un questionnaire que nous avons proposé au personnel de la BUCAD, en vue de recueillir des réponses précises sur diverses questions. Le questionnaire comporte 40 questions qui sont réparties en quatre axes : (1) *profil et parcours professionnel* ; (2) *stage d'apprentissage et évolution des compétences* ; (3) *usages des RSN et des blogs* ; (4) *besoin en formation*.

Le questionnaire que nous avons construit pour recueillir les différentes réponses de clarification attendues du personnel de la BUCAD comporte des questions de type fermé à réponse unique, multiple ou à échelles, et des questions ouvertes et semi-ouvertes pour permettre à chaque personne interrogée de donner des informations approfondies, riches et variées, mais aussi et surtout pour résoudre les problèmes de non exhaustivité dans certaines réponses données. Avant d'administrer le questionnaire, nous l'avons testé auprès de cinq bibliothécaires. Cette mise à l'épreuve de notre outil de mesure nous a permis d'évaluer la clarté et la précision de termes utilisés dans la

³³³ Jean-Philippe Accart, *La médiation à l'heure du numérique*, Collection Bibliothèques (Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2016).

³³⁴ Adrienne Cazenobe, *Les collections en devenir: typologie des documents, politique et traitement documentaire*, Collection Bibliothèques (Paris: Editions du Cercle de la librairie, 2010).

formulation des questions, l'ordre des questions et les renvois vers d'autres questions en fonction de certaines réponses apportées. Cette importante phase de prétest du questionnaire nous a donné aussi l'occasion de corriger les imperfections et les insuffisances que comportait notre outil, avant de le valider définitivement et de l'administrer.

L'enquête s'est déroulée au mois de juillet 2018 à la bibliothèque centrale de l'université Cheikh Anta Diop (BUCAD) par l'entremise du service des relations publiques. Cette période que nous avons choisie coïncide avec la fin de l'année académique à l'UCAD. Elle donne ainsi plus de temps aux bibliothécaires pour pouvoir se concentrer suffisamment sur le questionnaire.

Sur les 35 questionnaires déposés à la BUCAD, nous en avons collecté 26 en retour (soit 74% du personnel ciblé). Les réponses ont été fournies par des *conservateurs* (cadres et concepteurs des politiques d'orientation et la gestion des services) et des *bibliothécaires* (professionnels, vacataires, qui exécutent les différentes tâches professionnelles et techniques, et assurent la médiation car ils sont le plus souvent en contact direct avec les publics).

Les résultats que nous avons recueillis ont été traités avec le logiciel *sphinx Plus*², avec lequel nous avons élaboré le questionnaire. Ils ont été ensuite versés dans Microsoft Excel 2016 pour le traitement définitif des données et pour l'analyse.

Dans cette étude, nous utiliserons le terme générique *bibliothécaire* pour désigner les personnels de la BUCAD diplômés d'une école de bibliothéconomie, sans distinction de grade.

Résultats de l'étude

L'enquête que nous avons effectuée nous a permis de collecter des données qualitatives et quantitatives qui nous ont appris que le personnel de la BUCAD est relativement jeune, soit 46,1 % ont entre 20 et 40 ans, contre 53,2 % dont l'âge varie entre 41 et 60 ans.

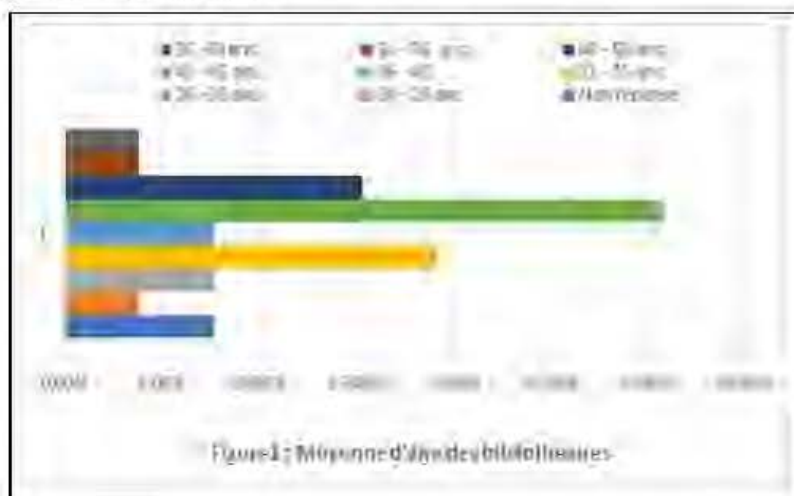
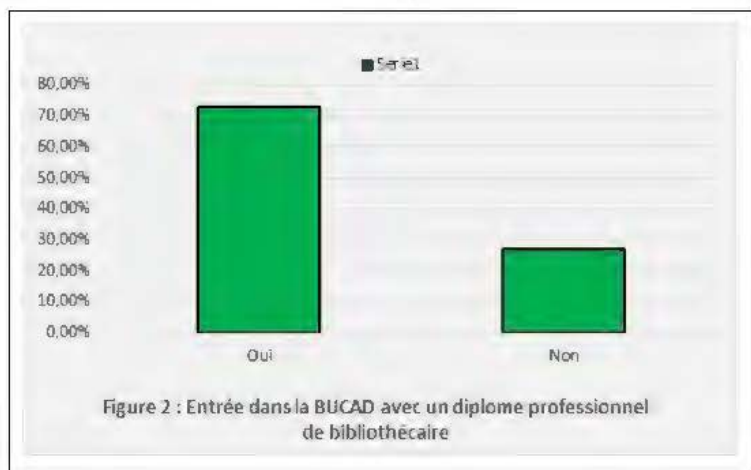
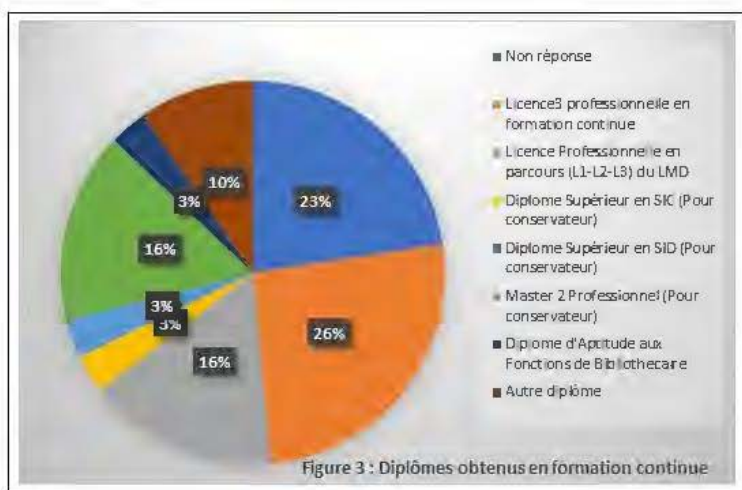


Figure 1: Répartition d'âge des bibliothécaires

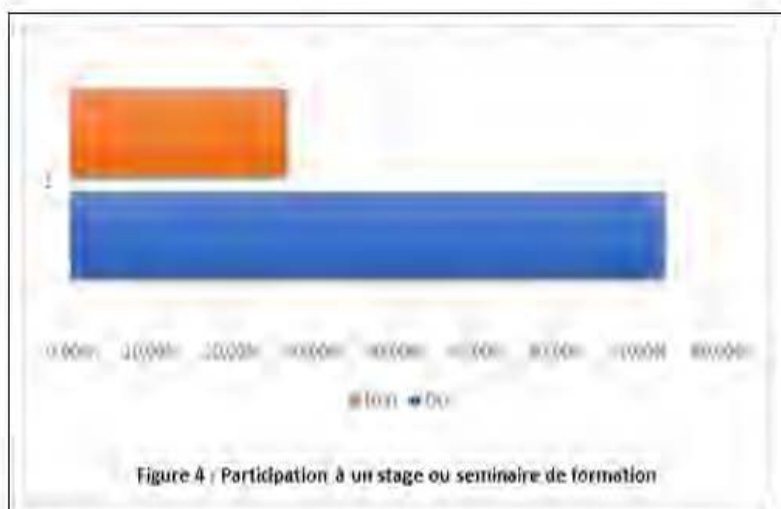
Parmi les bibliothécaires, 73, 1% ont été recrutés avec un diplôme professionnel de bibliothécaire ou de conservateur des bibliothèques. Par contre, 26,6% sont arrivés à la BUCAD sans aucun diplôme professionnel.



Cependant, dans le cadre du renforcement des compétences, 26 % ont eu à faire la 3^e année de la licence professionnelle en bibliothéconomie à l'EBAD pour compléter le DUT obtenu avant l'introduction du LMD à l'UCAD et 16 % ont fait le parcours intégral de la licence professionnelle pour obtenir un diplôme de bibliothécaire professionnel. Pour accéder au niveau de conservateur des bibliothèques, 16 % des bibliothécaires spécialisés ont approfondi leur formation par l'obtention d'un master professionnel à l'EBAD.



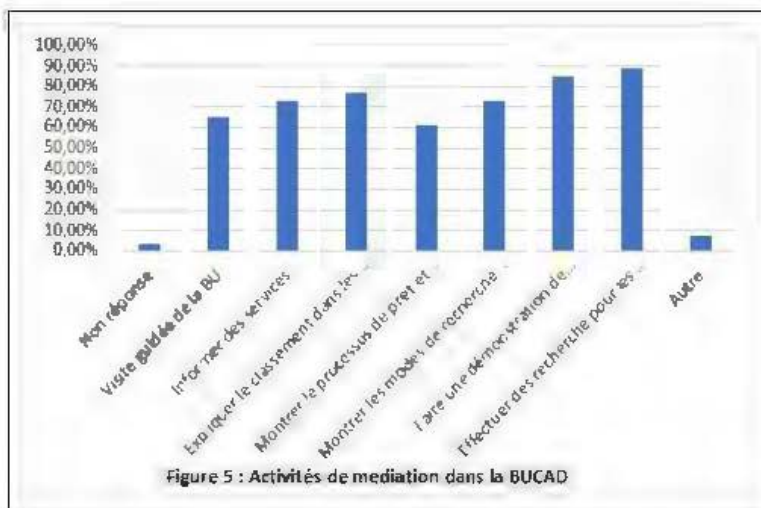
En dehors des formations spécialisées à l'EBAD, 71,1 % du personnel ont déclaré avoir déjà participé à un stage ou à un séminaire de renforcement des compétences des capacités et des savoirs.



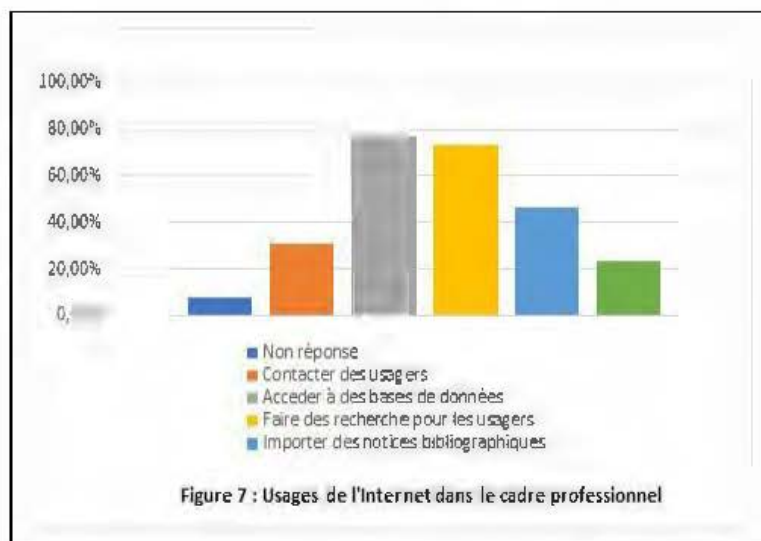
Quant à la médiation qui occupe une place prépondérante dans les BU, seuls 42,3 % des bibliothécaires déclarent qu'ils participent très souvent à l'accueil et à l'orientation des usagers dans la BUCAD.



A l'accueil et l'orientation des usagers, diverses activités sont proposées, notamment des visites guidées de la BUCAD (12,2 %), des démonstrations du processus de prêt (13,7 %) et de l'utilisation de l'OPAC (15,8 %), des explications du mode de classement en accès direct (14,4 %) et sur les services (13,7 %).



Pour toucher un public plus large, 11,9 % des bibliothécaires utilisent Internet pour contacter les usagers, 17,9 % pour faire de l'importation de notices, 28,4% pour effectuer des recherches pour les usagers et, 29,9 % pour accéder aux bases de données.



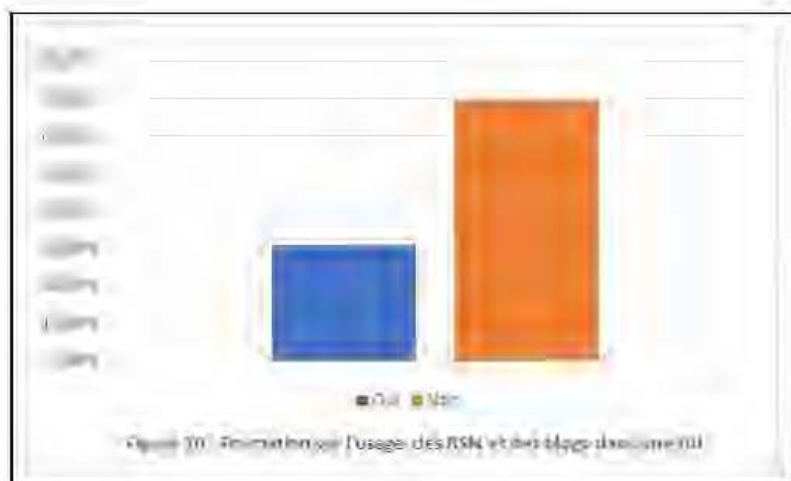
Les TIC sont appréhendées différemment par les bibliothécaires dans le cadre de leur métier. Un taux de 2,4% de bibliothécaires pensent que les TIC menacent leur métier et les rendent invisibles et contournables, que le numérique tue la BU physique. Par contre 16,9 % soutiennent que les TIC ont engendré de nouvelles spécialités, 18,1 % pensent qu'elles transforment leur mode de travail, cependant 25,3 % trouvent qu'elles les rendent plus efficaces.



Les enjeux et défis posés par les TIC sont très nombreux et très variés selon les bibliothécaires car, 12,2% proposent de repenser leur mode de fonctionnement, 13,3 % de redéfinir les services offerts et proposés, 14,3% sont partisans de nouveaux services spécialisés, et 21,4% sont pour la formation permanente.



Face aux réseaux sociaux numériques qui s'imposent également dans les BU, seuls 30,8 % ont eu à participer à des séminaires où la question des RSN et de la blogosphère avait été abordée, contre 69,2 qui n'en ont aucune idée scientifique.



Discussions

Des bibliothécaires pour la rupture et la transition

Les bibliothécaires de la BUCAD sont pour l'essentiel encore jeunes. 38,2 % ont entre 20 et 35 ans, et 45,9 % entre 20 et 40 ans. Ces deux différentes tranches d'âge en moyenne des jeunes, peuvent être une opportunité pour la BUCAD de jouer son rôle dans l'université du XXI^e siècle, à partir de l'année 2000 où l'on constate un tournant décisif avec l'introduction d'un dispositif de TIC, car cette génération a aujourd'hui plus de chance d'utiliser plus fréquemment et plus facilement les outils informatiques que les précédentes qui ont connu les séquences les plus profondes de la fracture numérique et qui ont vécu ce qu'appellent Denchev et Pétéva la « *pauvreté informationnelle* »³³⁵ -ce qui sous-entend des restrictions d'accès et d'usage des TIC de la part des individus et des groupes sociaux.

Actuellement, avec la généralisation et la gratuité de l'accès à Internet dans l'espace universitaire de l'UCAD, les bibliothécaires en font un usage peu valorisant de leur fonction, car 29,9 % l'utilisent pour l'accès à des bases de données pour les usagers, 28,4 % pour effectuer des recherches d'informations pour les usagers, et dans le cadre du traitement bibliographique 17,9 % pour l'importation de notices à partir du *Sudoc*. Le potentiel de l'Internet qui est d'un soutien indispensable dans la recherche scientifique et technique, semble incompris par les bibliothécaires qui doivent à travers cet outil indispensable, donner une certaine valeur d'usage aux flux en garantissant la visibilité des ressources numériques, l'accès aux outils de recherche et de gestion. Pour

³³⁵ Stoyan Denchev, Iréna Pétéva, et Robert Estivals, *Culture de transparence société, information, bibliothèques*, Recherches en bibliologie (Paris: l'Harmattan, 2010), <http://www.sudoc.fr/150848102>.

participer à la société de l'information, il faut évidemment maîtriser l'information en créant de nouveaux métiers.

A l'heure où les bibliothèques universitaires sont amenées à opérer d'importantes mutations fondamentales pour de multiples raisons, nous constatons que 26,9% des bibliothécaires actuels sont statutairement recrutés à la BU sans aucun diplôme professionnel de bibliothéconomie et, se forment dans le tas avec le temps en s'inscrivant, plus tard, à l'EBAD. Autrement dit, selon notre étude, un 1/5 du personnel a commencé sa carrière à la BUCAD comme employé de bibliothèque, sans aucun diplôme professionnel. Il faut noter que cette situation pose un sérieux problème dans l'exercice du métier qui signifie selon Anne Kupiec « ... *la maîtrise d'un savoir-faire et la reconnaissance d'une identité* ». ³³⁶ Pour combler ces insuffisances, 50,0% affirment avoir déjà fait des formations initiales et continues sous différents formats.

Des formations continues peu conformes aux réels besoins

L'opportunité de se faire former à l'EBAD a permis à 16,1 % parmi les bibliothécaires actuels, de faire un parcours de trois années de la licence professionnelle, et 25,8 % qui ont acquis le diplôme de DUT dénommé DAFD (*diplôme d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire*) de faire directement la 3e année de Licence professionnelle, en formation diplômante.

L'intérêt de ces formations diplômantes est double. D'une part, il est scientifique car il permet au bibliothécaire bénéficiaire d'acquérir des connaissances et compétences théoriques et pratiques à l'école qu'il pourra valoriser à la BUCAD à la fin de la formation, mais d'autre part, il est pécuniaire et personnel car il porte sur le reclassement en vue d'avoir une meilleure position professionnelle dans le personnel de la bibliothèque.

Du côté des conservateurs de la BUCAD, 16,1 % des bibliothécaires ont changé de statut en obtenant le Master pour devenir conservateur des bibliothèques. Parmi ces derniers, beaucoup sont encore sans aucun poste de responsabilité dans la BUCAD.

Face aux demandes de plus en plus croissantes de formation diplômante, une commission a été mise en place en vue d'étudier et d'organiser les dossiers de demande en formation initiale ou continue à l'EBAD.

Outre les formations diplômantes reçues à l'EBAD, 73,1 % des bibliothécaires confirment avoir participé à des séminaires et stages organisés pour l'essentiel sur le territoire national et qui portent particulièrement sur les questions des droits d'auteur, les outils de gestion de bibliothèques, le Web 2.0 en bibliothèque, l'informatique documentaire, etc. Selon Creusot et Schöpfel

³³⁶ Anne Kupiec, « Premier recensement des métiers des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF* 40, n° 6 (1995): 6, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/33072-premier-recensement-des-metiers-des-bibliotheques.pdf>.

*l'évolution rapide des technologies exige des compétences que la formation initiale des professionnels ne fournit plus. Le professionnel de l'IST (doit) suivre et se former à l'évolution des technologies du domaine. Autrement dit, la veille professionnelle et la formation permanente deviennent partie intégrante du métier et une nécessité pour l'organisme.*³³⁷

Cependant, les contenus de ces séminaires et stages restent souvent sans suite, car le manque de suivi, d'accompagnement et l'inexistence d'opportunités d'application de leurs recettes ne favorisent pas leur valorisation, ce qui pose réellement la problématique de la pertinence des formations continues actuellement déroulées, si elles ne peuvent être réellement utilisables par la bibliothèque universitaire. La formation continue telle qu'elle fonctionne à la BUCAD ne peut point permettre aux bibliothécaires d'acquérir des compétences spécialisées en vue de permettre à la bibliothèque d'être en phase avec les besoins connus et les demandes supposées de ses divers usagers qui sans doute peuvent être en avance sur Internet. Il faut que les autorités de la BUCAD arrivent à identifier réellement l'ensemble de ses besoins en formation et structurent davantage l'ouverture des agents aux renforcements des capacités et des compétences, en s'inspirant du *référentiel des métiers et des fonctions de l'information-documentation*³³⁸ qui peut donner des idées et orienter certainement les choix innovants.

A l'heure actuelle, la place et la visibilité du bibliothécaire devenu « *cyberthécaire* » dans le nouvel environnement numérique, ne sont plus garanties que par des diplômes et attestations de stages accumulés dans le temps, mais par son adaptabilité à la vitesse de l'information, à ses formes et opportunités pour proposer des services innovants afin de *faire savoir* aux usagers qui deviennent plus que jamais autonomes avec leur habitude grandissante de travailler directement sur l'écran.

Des enjeux et défis des TIC bien connus par les bibliothécaires

Ce serait très réducteur de vouloir appréhender les enjeux des TIC sans au préalable, comprendre leurs apports au métier de bibliothécaire et à la bibliothèque elle-même qui a changé et de forme et d'espace. Les appréciations des bibliothécaires sur les TIC sont diverses et divergentes. Si 2,4 % du personnel estiment que les TIC sont une future menace pour leur métier et tuent à la longue la bibliothèque physique, 25,3 % soutiennent qu'elles les rendent plus efficaces au travail, et 24,1% pensent qu'elles allègent leur charge de travail.

On peut constater que de faibles taux (2,4%) trouvent que les TIC constituent des menaces futures sur le métier de bibliothécaire. Cela prouve que malgré les

³³⁷ Jacques Creusot et Joachim Schöpfel, « Le Tao de la bibliothèque numérique – bibliothèque sans bibliothécaire ? », Les bibliothèques numériques, 2005, https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00107231.

³³⁸ ADBS, « Référentiel des métiers et des fonctions de l'information-documentation », 2007, <https://phonotheque.hypotheses.org/files/2009/04/referentiel-metier-rm.pdf>.

formations suivies, en lieu et place d'être des opportunités de transformation du métier au sein de la BUCAD, les TIC menacent leur vieux métier de bibliothécaire. Ces points de vue posent d'ailleurs un problème de cohérence entre les formations diplômantes suivies par les bibliothécaires, et les véritables besoins en formation de la BUCAD qu'il conviendrait d'identifier, de repenser et d'ajuster afin d'aider chaque usager de la BUCAD à développer un regard critique sur la masse surabondante d'informations qui le submerge.

Pour comprendre les enjeux et défis actuels du métier de bibliothécaire, il faut questionner l'identité du bibliothécaire à l'aune de l'évolution des usages du numérique et du paradigme de la société collaborative, qui s'articule autour de trois figures : « (1) *le bibliothécaire comme gestionnaire [...]*, (2) *le bibliothécaire comme médiateur [...]* (3) *le bibliothécaire comme ingénieur/chercheur[...]* ; dans un contexte de technologies émergentes, de nouveaux modèles économiques et sociaux, de cultures scientifiques et de l'innovation ». ³³⁹

À la BUCAD, 21,4 % des bibliothécaires estiment qu'il faut *se former en permanence*, pour rester enraciné dans le tourbillon des TIC qui bouleversent leur métier ; 15,3 % soutiennent qu'il faut *veiller et s'adapter au contexte* très évoluant des bibliothèques ; contre 14,3 % qui croient qu'il faut plutôt *diversifier les spécialités* en créant de nouveaux profils de bibliothécaires.

Ces taux assez moyens, démontrent que les bibliothécaires sont vraiment conscients de la nécessité pour eux de maintenir l'équilibre entre *Bibliothèque / Environnement numérique changeant / Métiers évolutifs*.

Repenser la problématique de la médiation dans la BUCAD est une des plus grandes priorités, avec les facilités de diffusion qu'offrent le Web et l'écosystème informationnel numérique devenu complexe avec les réseaux sociaux numériques, les blogs, etc. Cependant, 69,2% des bibliothécaires affirment n'avoir jamais participé à une formation de renforcement de capacités sur les RSN et ne peuvent donc en faire un usage professionnel. En bibliothèque, la médiation consiste à mettre en place un dispositif qui vise à toucher un public plus large. Or, l'absence de formation sur les RSN des bibliothécaires est un vrai blocage pour comprendre leur influence en vue de marquer la présence de la BUCAD sur les réseaux sociaux. Toutefois, « *la présence en ligne d'une bibliothèque ne se résume pas à une collection d'outils ni à un acte ponctuel de communication. Ouvrir la page Facebook de sa bibliothèque parce qu'il faut être sur Facebook ne représente aucun intérêt. Il convient de définir des « parts d'entrées numériques » correspondant aux missions et aux projets de l'établissement élaborés par les bibliothécaires* »

³³⁹ Pascal Desfarges, « «Bibliothécaire aujourd'hui, est-ce encore un métier?» », 2014, <https://lesjourneeslib.files.wordpress.com/2014/02/bibliothc3a9caires-du-futur-et-futur-des-bibliothc3a8ques.pdf>.

selon Coignet et al.³⁴⁰ Pour Lionel Dujol, « *il n'y a pas de médiation sans la valeur ajoutée du bibliothécaire* ». ³⁴¹

Actuellement, la médiation qui permet un positionnement stratégique d'une bibliothèque universitaire pour entrer dans le quotidien des usagers, reste axée à la BUCAD sur l'encadrement des usagers à la recherche, une démonstration de l'utilisation de l'OPAC, les visites guidées, communication d'informations sur les services proposés etc., ce qui pose réellement le problème de la visibilité de la BUCAD sur les RSN dont les plateformes sont devenues les lieux les plus fréquentés par les étudiants de tous bords.

Conclusion

Comme le soutiennent Estermann et Jacquesson, « *au cours des prochaines années, les [bibliothécaires] seront appelées à prendre une place de plus en plus importante dans le vaste circuit de l'information de notre société* ». ³⁴²

La question du numérique dans les universités est aujourd'hui centrale, en tant que vecteur de transformation, de performance, et de visibilité. L'environnement numérique constitue aussi un grand défi pour les universités, notamment les bibliothèques qui jouent un rôle prépondérant dans la recherche et l'enseignement.

La question qui se pose de nos jours, est celle de l'absence d'une articulation de formation entre la prise de conscience des enjeux et défis du métier par les bibliothécaires et l'identification des besoins en formation par la bibliothèque. Cependant, la problématique de la formation continue ne peut être résolue par des cours ex cathedra à l'EBAD, qui ne peut pas résoudre des problèmes ponctuels, ou bien par la participation à des stages et séminaires organisés par la BU elle-même ou par le COBESS (consortium des bibliothèques de l'enseignement supérieur sénégalais), etc., mais plutôt par une organisation concertée avec l'ensemble des bibliothèques de l'enseignement supérieur sénégalais pour mettre en place de nouvelles structures dont les rôles seront :

- d'étudier le nouvel environnement des bibliothèques dominé par le numérique,
- d'identifier les problèmes et les besoins des bibliothèques de recherche universitaires dans le nouveau monde numérique,
- de proposer et d'organiser des formations variées et continues à destination de plusieurs cibles (bibliothécaires, enseignants chercheurs, étudiants etc.)

³⁴⁰ Béatrice Coignet et al., *Mémento du bibliothécaire : guide pratique*, 3e édition revue et augmentée, Médiathèmes (Paris: ABF, 2013).

³⁴¹ Dujol, « Il n'y a pas de médiation numérique sans la valeur ajoutée du bibliothécaire ».

³⁴² Yolande Estermann et Alain Jacquesson, « Quelle formation pour les bibliothèques numériques? » 45, n° 5 (2000): 14, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0004-001>.

- de renforcer l'interactivité entre les bibliothèques de l'enseignement supérieur au Sénégal sur les formations continues avec évaluation et suivi,
- de rechercher des financements pour accompagner la formation continue des bibliothécaires sous quel que format que ce soit, pour le matériel et les stages même à l'étranger souvent en bien meilleure position technique et scientifique.

Toute formation au métier de bibliothécaire doit aider à acquérir des savoirs professionnels, de manière à pouvoir faire savoir, mais surtout aussi, à aider à analyser chaque situation posée dans la bibliothèque en vue de réagir vite et bien en apportant des solutions et réponses stratégiques adéquates et évolutives.

Bibliographie

- Accart, Jean-Philippe. *La médiation à l'heure du numérique*. Collection Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2016.
- ADBS. « Referentiel des métiers et des fonctions de l'information-documentation », 2007. <https://phonothèque.hypotheses.org/files/2009/04/referentiel-metier-rm.pdf>.
- Barthelemy, Antoine, Julien Baudry, Aurélia Braud, Christelle Charazac, et Delphine Galot. « Open access en bibliothèque universitaire : de nouveaux enjeux de médiations ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 8 (1 janvier 2016). <https://doi.org/10.4000/rfsic.1854>.
- Bertrand, Anne-Marie. « La formation des bibliothécaires Forcément continue », n° 5 (2007): 4.
- Calenge, Bertrand. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2008.
- . *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2015.
- . « Quelle formation pour quel métier ? » In *Bibliothécaire, quel métier ?*, 221-41. Collection Bibliothèques. Paris: Éd. du Cercle de la Librairie, 2004.
- Cazenobe, Adrienne. *Les collections en devenir : typologie des documents, politique et traieent documentaire*. Collection Bibliothèques. Paris: Éditions du Cercle de la librairie, 2010.
- Champain, Vincent. « Lutter contre le retour de la fracture numérique ». [lesechos.fr](https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301863960359-lutter-contre-le-retour-de-la-fracture-numerique-2186606.php#Xtor=AD-6000), 23 juin 2018. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301863960359-lutter-contre-le-retour-de-la-fracture-numerique-2186606.php#Xtor=AD-6000>.
- Chan, Leslie, Darius Cuplinskas, Michael Eisen, et Fred Friend. « Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert - Libre accès à l'information scientifique et technique ». *Libre accès à l'information scientifique et technique : actualités, problématiques et perspectives*, 14 février 2002. <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>.

- Coignet, Béatrice, Anne Dujol, Jean-Francois Jacques, et Catherine Picard. *Mémento du bibliothécaire : guide pratique*. 3e édition revue et augmentée. Médiathèmes. Paris: ABF, 2013.
- Creusot, Jacques, et Joachim Schöpfel. « Le Tao de la bibliothèque numérique – bibliothèque sans bibliothécaire ? » *Les bibliothèques numériques*, 2005. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00107231.
- Denchev, Stoyan, Iréna Pétéva, et Robert Estivals. *Culture de transparence société, information, bibliothèques*. Recherches en bibliologie. Paris: l'Harmattan, 2010. <http://www.sudoc.fr/150848102>.
- Desfarges, Pascal. « « Bibliothécaire aujourd'hui, est-ce encore un métier ? » », 2014. <https://lesjourneeslib.files.wordpress.com/2014/02/bibliothc3a9caires-du-futur-et-futur-des-bibliothc3a8ques.pdf>.
- Diouf, François Malick. « Les ressources numériques dans l'enseignement supérieur sénégalais : état des lieux et étude prospective ». Université de Bourgogne, 2014.
- Diouf, Jean Pierre. « Les bibliothèques du futur pour qui ? Une projection de bibliothèque de recherche en Afrique », 5 juin 2013, 16. <http://library.ifla.org/213/1/162-diouf-fr.pdf>.
- Dujol, Lionel. « Il n'y a pas de médiation numérique sans la valeur ajoutée du bibliothécaire ». *Archimag : guide pratique*, n° 315 (juin 2018). <http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/GP%20Archimag%2062%20Extrait.pdf>.
- Estermann, Yolande, et Alain Jacquesson. « Quelle formation pour les bibliothèques numériques ? » 45, n° 5 (2000): 14. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0004-001>.
- Fressard, Olivier. « L'esprit du numérique : bibliothèques numériques et démocratie ». In *Les bibliothèques numériques*, édité par Fabrice Papy, 220. Management et gestion des STICS. Paris: Lavoisier, 2005.
- Isaac, Henri. « L'université numérique : rapport à Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ». Paris: MESR, 2007. http://media.education.gouv.fr/file/2008/08/3/universitenumérique_22083.pdf.
- Kupiec, Anne. « Premier recensement des métiers des bibliothèques ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* 40, n° 6 (1995): 6. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/33072-premier-recensement-des-metiers-des-bibliotheques.pdf>.
- Lachenaud, Jean-Philippe. « Bibliothèques universitaires : le temps des mutations ». Paris: Sénat, 1998. https://www.senat.fr/rap/r98-059/r98-059_mono.html#toc0.
- Le Deuff, Olivier. « Introduction ». In *La documentation dans le numérique*, 7-10. Papiers. Villeurbanne: Presses de l'enssib, 2018. <http://books.openedition.org/pressesenssib/2454>.
- Makosso, Bethuel, Léonard N Safoulanitou, et Luc N Ndeffo. *Enseignement supérieur en Afrique francophone : crises, réformes et transformations Étude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso*. Dakar: CODESRIA & NENA, 2018.
- Mesguich, Véronique. « Introduction: "entrez dans le flux" ». In *Le web 2.0 en bibliothèques. Quels services? Quels usages?*, édité par Muriel Amar et Véronique Mesguich, 202. Collection Bibliothèques. Paris: Editions du Cercle de la librairie, 2009.

Mittelstraß, Jürgen, Jens Braarvig, Simon Dieter, et Christian Bréchet. « Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales ». Libre accès à l'information scientifique et technique : actualités, problématiques et perspectives, 22 octobre 2003. <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>.

Romdhane, Mohamed Ben, et Tarek Ouerfelli. « Les besoins formationnels des bibliothécaires tunisiens à l'ère du numérique: le cas des bibliothèques universitaires », 2005, 8.

Saby, Frédéric. « Chapitre VIII. Quel est l'avenir des bibliothécaires ? » In *L'avenir des bibliothèques : L'exemple des bibliothèques universitaires*, édité par Florence Roche, 163-88. Papiers. Villeurbanne: Presses de l'enssib, 2017. <http://books.openedition.org/pressesenssib/1820>.

SMSI. « Glossaire - ce qu'il faut savoir à propos du SMSI ». Sommet mondial sur la société de l'information, 2005. <http://sommet.communautaire.qc.ca/glossaire.php>.

Swiatek, Cécile. « Quelles compétences pour les bibliothèques de recherche ? » *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 13 (2017): 22-35. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0022-003.pdf>.

Thibeault, Eric-Normand. « Société des savoirs et fracture numérique en Afrique ». <http://www.adjectif.net/spip>, 13 mars 2011. <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article88>.

Vitalis, André. « La « révolution numérique » : une révolution technicienne entre liberté et contrôle ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n° 13 (9 avril 2015): 44-54. <https://doi.org/10.4000/communiquer.1494>.

Deuxième Sénégalais archiviste paléographe, diplômé de l'École nationale des chartes (Paris, 1974), le professeur Saliou MBAYE, est sans doute une figure marquante de l'archivistique africaine, francophone et mondiale. Il a présidé aux destinées des Archives du Sénégal pendant une trentaine d'années de 1977 à 2005. Docteur d'État ès-Lettres, professeur titulaire des Universités, Saliou MBAYE a formé à l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) et au Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop, plusieurs générations d'archivistes et d'historiens sénégalais et africains. Le professeur Saliou MBAYE est membre honoraire du Conseil International des Archives (CIA), dont il a été l'animateur de la WARBICA, la branche ouest-africaine pendant plusieurs années.

La thèse de l'École des Chartes qu'il a soutenue en 1974 portait déjà sur le Conseil privé du Sénégal. Le professeur Saliou MBAYE, grâce à une parfaite connaissance des archives du Sénégal et de la France, va par la suite produire deux ouvrages portant sur *l'Histoire des institutions coloniales françaises en Afrique de l'Ouest : 1816-1960* (1991), et *l'Histoire des institutions contemporaines du Sénégal : 1956-2000* (2012). Ces deux ouvrages, extraits d'une longue liste d'autres publications scientifiques à l'actif du professeur Saliou MBAYE, constituent pour les archivistes, les historiens, les juristes, et toutes les personnes férues de l'histoire des institutions africaines, de précieux outils de travail.

Fort d'une forte reconnaissance intellectuelle, le Professeur Saliou MBAYE est membre de l'Académie des Sciences d'outre-mer (Paris) et de l'Académie des Sciences Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix-en-Provence (France). En position de retraité de l'Université depuis 2010, le professeur Saliou MBAYE est donc entré dans une nouvelle phase de sa vie. Il reste très actif dans le milieu académique. Il continue aussi de présider des comités scientifiques de colloques dont le plus récent est celui célébrant le cinquantenaire du décès de Maître Lamine GUEYE, premier président de l'Assemblée nationale du Sénégal indépendant.



EBAD - UCAD

© Les Éditions de l'EBAD - Janvier 2020

École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD)
B.P. 3252 Dakar / Tél. (221) 33 825 76 60

ebad@ucad.edu.sn

ISBN 979-10-96109-02-9

